

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE



**Honneur – Fraternité - Justice**

**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**SOCIETE NATIONALE D'EAU**



**DCCO N°04/2024/CME/SNDE**

**Dossier de Consultation Simplifié pour  
la fourniture de TUYAUX PEHD.**

Avril 2024

Page 1 sur 24

*A. Nadi*

## Partie 1 : Procédure de la Demande de Cotation à Compétition Ouverte (DCCO N°04/2024/CME/SNDE)

### **1) Objet de la consultation :**

La SNDE lance une consultation à compétition ouverte pour la fourniture de tuyaux PEHD en quatre lots indiqués ci-dessous :

- Lot n°1 : La fourniture de 85 400 ml de Tuyaux PEHD à livrer à Adel Begrou-Mauritanie ;
- Lot n°2 : La fourniture de 13 000 ml de Tuyaux PEHD à livrer à Timbedra-Mauritanie ;
- Lot n°3 : La fourniture de 48 000 ml de Tuyaux PEHD à livrer à Néma -Mauritanie ;
- Lot n°4 : La fourniture de 19 000 ml de Tuyaux PEHD à livrer à Aioun -Mauritanie ;

Le soumissionnaire est autorisé à soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les fournitures objet de la présente consultation doivent être livrées aux destinations précitées dans un délai ne dépassant pas **21 jours**.

### **2) Documents constitutifs de la Demande de Cotation à Compétition Ouverte**

La présente Demande de Cotation à Compétition Ouverte est composée des documents suivants :

- **Partie 1** : La présente Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte
- **Partie 2** : Formulaire de soumission
- **Partie 3** : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques,
- **Partie 4** : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

### **3) Soumission**

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

Les prix proposés par les Soumissionnaires : Hors taxes et droits de douane +TVA 5%.

- Ne doivent pas comprendre des droits et taxes de douane ;
- Doivent prendre en compte une TVA de 5% sachant que cette TVA sera précomptée par la SNDE lors du paiement des factures au fournisseur et reversée au Trésor au nom dudit fournisseur (celui-ci pourra demander à la SNDE une copie du ou des reçus de versement).

### **4) Monnaie de l'offre**

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

### **5) Garantie d'offre**

Le Soumissionnaire fournira l'original d'une garantie d'offre représentant **1% à 2%** du montant de sa soumission. Cette garantie fera partie intégrante de son offre.



La monnaie dans laquelle elle doit être libellée est l'Ouguiya.

- La garantie doit être délivrée par une Banque installée en Mauritanie ou par une banque étrangère représentée par une banque installée en Mauritanie ;
- Toute offre non accompagnée d'une garantie d'offre conforme pour l'essentiel au modèle présentée en **Annexe 3** sera écartée par la SNDE comme étant non conforme.

La garantie d'offre d'un groupement d'entreprises doit être au nom du groupement qui a soumis l'offre.

Les garanties d'offre des soumissionnaires non retenus leur seront restituées le plus rapidement possible après que le Soumissionnaire retenu aura signé le Contrat et fourni la garantie de bonne exécution.

La Garantie d'offre du Soumissionnaire retenu lui sera restituée dans les meilleurs délais après la signature du Contrat, contre remise de la Garantie de bonne exécution requise.

## **6) Présentation des offres**

L'offre doit comprendre ce qui suit :

a) Une offre technique comprenant notamment :

- Une présentation sommaire du fournisseur avec la liste des marchés similaires réalisées par le fournisseur pour des entités publiques ou parapubliques ou des organismes extérieurs au cours des cinq (5) dernières années ;
- Une copie du certificat d'identification fiscale établi par la Direction Générale des impôts (NIF) ;
- Une copie du Registre de commerce.
- Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation) ;
- Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;

b) Une offre financière comprenant :

- la Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2;
- Une copie du projet de contrat portant la paraphe du Soumissionnaire sur toutes ses pages ; cette paraphe suppose que le soumissionnaire a bien lu le projet de contrat et qu'il n'a aucune réserve sur toutes ses dispositions.

Les soumissionnaires présenteront les prix de leurs offres conformément aux indications de la Partie 2 et en tenant compte de ce qui suit :

- les Contrats de la SNDE ne sont pas soumis aux droits et taxes de douane ;
- les Contrats de la SNDE sont soumis à une TVA de 5% ;
- le titulaire d'un contrat signé avec la SNDE est soumis à la fiscalité directe prévue par la réglementation fiscale en vigueur en Mauritanie.

L'offre doit être fournie en un exemplaire original relié et deux copies.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe **fermée** sur laquelle doit être inscrit ce qui suit :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la Société Nationale D'Eau  
« Offre relative à la fourniture de TUYAUX PEHD »**

Société Nationale d'Eau

Siège de la SNDE

Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA

Ksar BP 796 NOUAKCHOTT – MAURITANIE

### **7) Date limite de réception des offres**

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard **le Jeudi 18/04/2024 à 12H00 heure locale** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

### **8) Ouverture des offres :**

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des **Marchés d'Exploitation de la Société Nationale D'Eau** le **Jeudi 18/04/2024 à 12H30 heure locale** en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse suivante :

Société Nationale d'Eau  
Siège de la SNDE  
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA  
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,  
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31  
**Salle des réunions, 3<sup>ème</sup> étage-Aile C**

### **9) Procédures d'évaluation des offres :**

L'évaluation des offres sera conduite par lot et sera effectuée comme suit :

#### **Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique**

Le Comité d'évaluation procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point a) de l'article 6 ci-dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation notamment :
  - L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison ;
  - La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

#### **Etape 2 : Evaluation des offres financières**

La sous-commission d'évaluation n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point b) de l'article 6 ci-dessus.
- ii) La sous-commission d'évaluation rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
  - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
  - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous-totaux n'est pas exact, les sous-totaux feront foi et le total sera corrigé ;
  - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) qui prévoient un paiement par Lettre de crédit **irrévocable** et **confirmée** seront majorées, pour les besoins de l'évaluation, d'un pourcentage de 4% correspondant au coût estimé qui sera payé par la SNDE pour une lettre de crédit irrévocable et confirmée.

- iv) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) qui prévoient un paiement par Lettre de crédit **irrévocable** et **non confirmée** seront majorées, pour les besoins de l'évaluation, d'un pourcentage de 2% correspondant au coût estimé qui sera payé par la SNDE pour une lettre de crédit irrévocable et non confirmée.
- v) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours vendeur défini par la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

**Etape 3** : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante sur la base de ce qui suit :

- Le soumissionnaire doit fournir la ou les preuve(s) qu'il a déjà réalisé au moins deux (2) marchés similaires durant les cinq (5) dernières années. La ou les preuves fournies doivent être établies par les bénéficiaires des marchés similaires et doivent indiquer qu'ils sont à la satisfaction desdits bénéficiaires.

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

#### **10) Attribution du marché :**

Le contrat sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux spécifications techniques, évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du contrat sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté et sa garantie d'offre sera mobilisée par la SNDE.

#### **11) Signature du contrat**

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du contrat).

**Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.**

#### **12) Notification du contrat**

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié par la SNDE à l'attributaire du contrat dans les délais les plus courts.

#### **13) Suite à donner :**

La SNDE se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation.



## Partie 2 : Formulaire de soumission

### Lettre de soumission

**INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR REMPLI LE FORMULAIRE**

*Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son en-tête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.*

*Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]*

**Date de soumission :** *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

**Demande de Cotation :** *[insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]*

**Avis d'appel à concurrence:** *[insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]*

À : **SNDE, Mauritanie**

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro ....., y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. : *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements]* ; et n'avons aucune **réserve** à leur égard ;
- (b) nous nous engageons à fournir, **conformément** à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après : *[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes ]* dans le ou les délais indiqués dans la Partie 3 à compter de la date de notification du contrat.
- (c) Le **montant total** de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : *[insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives]* ;
- (d) nous demandons que les modalités de paiement soient fixées comme suit : ..... *[choisir l'une des deux procédures de paiement indiquée dans le projet de contrat en fonction de la provenance des fournitures. Pour les fournitures en provenance de l'étranger, choisir pour le paiement des 80% à l'embarquement l'une des trois options suivantes :*
  - *par Lettre de crédit irrévocable et confirmée ou,*
  - *par Lettre de crédit irrévocable et non confirmée ou,*
  - *par transfert]*
- (e) Nous avons bien noté que, **pour les besoins de l'évaluation** :
  - Notre offre sera majorée de 4% si nous choisissons le mode de paiement par Lettre de crédit irrévocable et confirmée ;
  - Notre offre sera majorée de 2% si nous choisissons le mode de paiement par Lettre de crédit irrévocable et non confirmée ;
  - Notre offre ne sera pas majorée lors de l'évaluation des offres si nous choisissons le mode de paiement par transfert.
- (f) Notre offre demeurera **valide pendant une période** de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;



- (g) Nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus **d'une offre** dans le cadre de la présente Demande de cotation ;
- (h) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Contrat que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un contrat soit formellement établi et signé;
- (i) Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (j) Nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

Nom de la personne signataire de l'offre *[insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

En date du \_\_\_\_\_ jour de *[Insérer la date de signature]*



## Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date :[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DAO No:[insérer le numéro du DAO]

1. Nom du Soumissionnaire :[insérer le nom légal du Soumissionnaire]
2. En cas de groupement, noms de tous les membres :[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré :[insérer le nom du pays d'enregistrement]
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire :[insérer l'année d'enregistrement]
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement :[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom :[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire] Adresse :[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire] Téléphone/Fac-similé :[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire] Adresse électronique :[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après :[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme <input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement



## Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]*

Date :*[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No:*[insérer le numéro du DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. Nom du membre du groupement : <i>[insérer le nom légal du membre du groupement]</i>
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]</i>
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : <i>[insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]</i>
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du membre du groupement]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme



### Partie 3 : Liste des fournitures, Spécifications techniques.

#### 1. Liste des Fournitures, services connexes et Calendrier de livraison

<b>LOT 1 : Tuyaux à livrer à ADEL BEGROU</b>					
N°	Désignation	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Fourniture des tuyaux PEHD DE 160 PN 16	ml	18 700		
2	Fourniture des tuyaux PEHD DE 110 PN 10	ml	29 000		
3	Fourniture des tuyaux PEHD DE 90 PN 10	ml	17 500		
4	Fourniture des tuyaux PEHD DE 63 PN 10	ml	20 200		
5	Frais transport et livraison à <b>ADEL BEGROU (1 300 kms de Nouakchott)</b> y compris toutes sujétions	Ff	1		
<b>TOTAL HT</b>					
TVA 5%					
<b>TOTAL HT + TVA 5%</b>					

<b>LOT 2 : Tuyaux à livrer à TIMBEDRA</b>					
N°	Désignation	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Fourniture des tuyaux PEHD DE 110 PN 10	ml	3 000		
2	Fourniture des tuyaux PEHD DE 90 PN 10	ml	7 000		
3	Fourniture des tuyaux PEHD DE 63 PN 10	ml	3 000		
4	Frais transport et livraison à <b>TIMBEDRA (900 kms de Nouakchott)</b> y compris toutes sujétions	ff	1		
<b>TOTAL HT</b>					
TVA 5%					
<b>TOTAL HT + TVA 5%</b>					

<b>LOT 3 : Tuyaux à livrer à NEMA</b>					
N°	Désignation	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Fourniture des tuyaux PEHD DE 160 PN 16	ml	30 000		
2	Fourniture des tuyaux PEHD DE 110 PN 10	ml	10 500		
3	Fourniture des tuyaux PEHD DE 90 PN 10	ml	2 500		
4	Fourniture des tuyaux PEHD DE 63 PN 10	MI	5 000		
5	Frais transport et livraison à <b>NEMA (1 100 kms de Nouakchott)</b> y compris toutes sujétions	Ff	1		
<b>TOTAL HT</b>					
TVA 5%					
<b>TOTAL HT + TVA 5%</b>					

**LOT 4 : Tuyaux à livrer à AIOUN**

N°	Désignation	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Fourniture des tuyaux PEHD DE 160 PN 16	ml	19 000		
2	Frais transport et livraison à AIOUN (810 kms de Nouakchott) y compris toutes sujétions	ff	1		
<b>TOTAL HT</b>					
<b>TVA 5%</b>					
<b>TOTAL HT + TVA 5%</b>					



# SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES TUYAUX PEHD

## 1. Normes de références

Les références auxquelles doivent se référer les fournisseurs pour les fournitures et les essais sont celles de la norme EN 12201 et les normes auxquelles celle-ci fait référence.

La norme EN 12201 définit les propriétés physiques et organoleptiques requises des tubes en polyéthylène.

Cette norme précise quelques-une des propriétés générales du matériau servant à la fabrication de ces tubes.

Elle rappelle le domaine d'application et fixe :

- Leurs caractéristiques géométriques, physiques et mécaniques,
- Leur désignation,
- Leur conditionnement.

## 2. Caractéristiques physiques

### A. Matière de base – désignation

Les composants rentrants dans la fabrication des tuyaux (résines-additifs) doivent être conformes aux normes citées précédemment et spécifiés par l'Entreprise.

Le matériau utilisé pour l'extrusion des tubes doit être une résine polyéthylène « PE80 » ou « PE100 ».

Les résines utilisées sont basées sur l'indice de fluidité à chaud et de la masse volumique nominale à 23°C. L'Entreprise et son fabricant de matière seront tenus d'indiquer la masse volumique nominale à 23°C et l'indice de fluidité à chaud de sa matière avec les tolérances.

L'utilisation de matériau rebroyé est interdite. Le matériau doit contenir uniquement les anti-oxydants, les pigments et les stabilisants ultraviolets, nécessaires à la fabrication et à l'emploi des tubes répondent à cette spécification. Tous les additifs doivent être répartis de manière uniforme. Le matériau, résine, plus additifs, doit être défini dans le dossier technique de l'entreprise.

### B. Résine de composition de base

Cette résine de couleur noire, doit répondre aux spécifications techniques indiquées dans la norme EN 12201 et être précisé dans le dossier technique de l'Entreprise.

### C. Résine de composition de repérage

Cette résine de couleur bleu, doit être fabriquée de la même résine polyéthylène de la composition de base et être précisée dans le dossier technique de l'Entreprise.

Cette résine doit servir pour filets de repérage longitudinaux bleus coextrudés sur les parois externes des tuyaux.



#### D. Autres caractéristiques

Caractéristiques	Spécifications	Méthode d'essai
Masse volumétrique nominale à 23°C	≥930 kg/m <sup>3</sup>  Ne doit pas s'écarter de ±5 kg/m <sup>3</sup> de la valeur de désignation indiquée par le fabricant	EN 12201
Indice de fluidité à chaud	±20% par rapport à la valeur indiquée par le fabricant	EN 12201

Caractéristiques	Spécifications	Méthode d'essai
Teneur en noir de carbone	2,0 à 2,6% en masse	EN 12201
Dispersion du noir de carbone	≤ grade 3	EN 12201
Retrait à chaud longitudinal	≤3% l'aspect initial du tube doit être conservé	EN 12201

#### E. Aspect

Les tubes doivent avoir des surfaces extérieures et intérieures propres et lisses et être exempt de défauts d'importance ou de fréquences telles qu'ils soient nuisibles à sa qualité : rayures marques piqûres formées par des bulles, grains, criques et soufflures. Leur couleur doit être homogène en dehors des bandes de repérage éventuelles.

#### F. Caractéristiques dimensionnelles

- **Longueur des tubes**

Les tuyaux doivent être livrés en couronnes de longueur 100 mètres pour les tubes de diamètre ≤ 90 mm et en tubes de longueur 12 – 15 mètres pour les diamètres > 90 mm.

Les extrémités des tubes et des couronnes doivent être convenablement obturés.

- **Diamètre et épaisseur des tubes – Ovalisation**

Ces caractéristiques dimensionnelles, y compris les limites des tolérances admissibles sur celles-ci sont indiquées dans le tableau général ci-après.

PE80

Diamètre extérieur nominal PN10 (1)	Epaiss nomin PN10 (2)	Tolér diam ext. moy (3)	Masse (kg/m)	Tolérances sur épaisseur PN10 (4)	Ovalisations absolues max (5)	
					Sur tube droit	Sur tube enroulé
75	4,5	+0,6 0	1,03	+0,6 0		1,6
90	6,6	+0,9 0	1,76	+0,9 0	2,2	5,4
110						
160	11,8	+1,1 0	5,55	+1,4 0	3,9	
200	14,7	+1,3 0	8,60	+1,7 0	4,8	
315	23,2	+0,5 0	21,40	+2,6 0	7,0	

- (1) Correspond au diamètre extérieur nominal exprimé en mm  
 (2) Correspond à l'épaisseur minimale exprimé en mm  
 (3) Par application aux gros diamètres de la formule  $\Delta D=0,0065 \times D$   
 (4) Par application de la formule  $\Delta e=0,1 \times e+0,2$  mm  
 (5) Valeurs obtenues en sortie de fabrication

PE100

Diamètre extérieur nominal PN10	Epaiss nomin PN10	Tolér diam ext. moy	Masse (kg/m)	Tolérances sur épaisseur PN10	Ovalisations absolues max	
					Sur tube droit	Sur tube enroulé
75	2,9	+0,4 0	0,680	+0,4 0		1,6
90	5,4	+0,9 0	1,45	+0,7 0	2,2	

110						
160	9,5	+1,0 0	4,5	+1,1 0	3,9	
200	11,9	+1,2 0	7,05	+1,3 0	4,8	
315	18,7	+1,9 0	17,50	+2,0 0	7,0	

### 3. Caractéristiques mécaniques

- Résistance à la pression

Caractéristiques	Spécifications
Résistance à la pression à 20°C	Tenue minimale à 1 heure à 12 MPa
Résistance à la pression à 80°C	Tenue minimale à 170 heures à 4,6 MPa
Résistance à la pression à 80°C	Tenue minimale à 1000 heures à 4,0 MPa

- Caractéristiques en traction

Caractéristiques	Spécifications
Contraire au seul seuil d'écoulement	≥ 15 MPa Tolérance ±10
Allongement à la rupture	≥ 500 %

### 4. Conditionnement

La longueur des tubes sera en principe de 100 m pour le diamètre ≤ 90 mm, et de 12 m – 15 m pour les diamètres ≥ 110 mm. Toutefois, un accord avec le fournisseur pourra être fait par la suite.

Les couronnes doivent être attachées par des bandes de fixation appropriée larges en plastique et le tube doit être enroulé de manière à éviter une déformation localisée. Le diamètre intérieur minimal d'enroulement ne doit pas être inférieur à 18 fois le diamètre extérieur nominal du tube.

Les extrémités du tube doivent être coupées proprement et perpendiculairement à leur axe et doivent être convenablement obturées par des bouchons en matière plastique comportant un petit trou d'aération. Ces derniers doivent être montés forcer.

## 5. Désignation – marquage

- Désignation

Un tube conforme à la présente norme est désigné par :

- L'appellation « Tube polyéthylène 100 »
- La mention « Eau potable » suivie de la valeur de la pression nominale PN
- Les dimensions nominales : diamètre extérieur et épaisseur séparés par le signe x
- La référence de la norme EN 12201

- Marquage

Les tubes doivent porter, au minimum tous les mètres, un marquage indélébile constitué par :

- La désignation commerciale et/ou le sigle du fabricant,
- L'indication PE80/100 EAU POTABLE suivie de la valeur de la PN,
- Les dimensions du tube : diamètre extérieur x épaisseur nominale,
- La date de fabrication : année (deux derniers chiffres de l'année de fabrication) et quinzaine (lettres)
- Le numéro du lot de fabrication,
- Toute autre information demandée par le maître d'ouvrage.

## 6. Contrôle, analyse et essais systématiques de la fourniture

Les analyses, les contrôles et les essais doivent être effectués par le fabricant suivant les indications du guide pour l'évaluation de la conformité prévue par la norme expérimentale XP.CEN/TS 12201-7 et les normes auxquelles celle-ci fait référence.

Tous les rapports de contrôle et d'essais doivent être communiqués au client.



## PARTIE 4 : PROJET DE CONTRAT

### ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNEES :

ENTRE :

La Société Nationale D'Eau (SNDE), Société Nationale à capitaux publics de droit mauritanien, dont le siège est à Nouakchott, B.P: 796, représentée par Monsieur HAMZATOU ABDOUL THIAM, son Directeur Général désignée ci-après par le terme "Acheteur " ou "SNDE "

D'UNE PART

ET :

Entreprise..... dont le siège social est sis .....Registre du Commerce n°..... B.P n°.....Tél :.....Fax :.....E-mail..... Nouakchott, représentée par Monsieur/Mme.....en sa qualité de..... désignée ci-après par le terme "fournisseur ".

D'AUTRE PART

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les "**Parties**" et individuellement une "**Partie**".

### IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

#### 1 Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties.

#### 2 Fournitures

Les fournitures objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

#### 3 Conditions de Mise en vigueur

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

#### 4 Garantie de bonne exécution

Dans les quinze (15) jours suivant la date de signature du Contrat, le Soumissionnaire retenu fournira une garantie de bonne exécution dont le montant est égale dix pour cent (10%) du montant du Contrat en utilisant le Formulaire de garantie de bonne exécution figurant en Annexe 4.

Le défaut de fourniture par le Soumissionnaire retenu de la garantie de bonne exécution constituera un motif suffisant de résiliation du Contrat et de saisie de la garantie d'offre, auquel cas la SNDE pourra attribuer le Contrat au Soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et classée la deuxième moins disante.

La garantie doit être délivrée par une Banque installée en Mauritanie ou par une banque étrangère représentée par une banque installée en Mauritanie.

La mainlevée de la garantie de bonne exécution sera ordonnée par la SNDE après la réception définitive des fournitures objet du marché.



## 5 Date de livraison des fournitures

Le Fournisseur s'engage à fournir au Client les fournitures objet du présent contrat dans un délai maximum de **21 jours** calendaires à compter de la date de notification du contrat.

## 6 Pénalités de retard

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du marché par jour calendaire de retard.

Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

Elles seront plafonnées à **10 %** du montant total du contrat.

## 7 Prix du Contrat

Le Prix du marché est de .....

## 8 Réception

### a. Réception en usine :

Une mission de réception en usine avant expédition des fournitures objet du présent marché sera effectuée par trois (03) représentants de la SNDE afin de s'assurer de la conformité aux exigences indiquées dans la **partie 3** du DCCO. Cette mission sera à la charge de l'attributaire (transport, séjours, per diem).

### b. Réception définitive :

Une réception définitive sera prononcée en présence du représentant dûment mandaté du fournisseur par une Commission composée comme suit :

- Le Directeur des approvisionnements et de la logistique ou son représentant,
- Le Directeur Financier et Comptable de la SNDE ou son représentant ;
- La Directrice de l'Audit et de l'Inspection ou son représentant,
- Le Directeur commercial ou son représentant
- Le Directeur de la Distribution ou son représentant
- Le Conseiller responsable de la Cellule des marchés ou son représentant ;
- Le Représentant du fournisseur

## 9 Modalités de Paiement :

Pour les parties du prix du marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

Le règlement des fournitures sera effectué comme suit :

(i)**Règlement de l'Avance** : vingt (20%) pour cent du prix du marché seront réglés dans les 30 jours suivant la signature du marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la réception des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable par la SNDE.



(ii) **À la réception définitive** : quatre-vingt (80%) pour cent du prix du marché des Fournitures livrées seront réglés dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'une copie du marché et du procès-verbal de la réception définitive des fournitures objet du marché.

**10 Droit applicable et langue du contrat :**

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

**11 Droit d'enregistrement et de timbres :**

Les formalités des droits d'enregistrement et timbres sont à la charge de l'attributaire du marché.

**12 Règlement des différends :**

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

**Fait à Nouakchott en cinq exemplaires originaux, le**

**POUR LE FOURNISSEUR**

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**POUR LA S N D E**

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**HAMZATOU ABDOUL THIAM**



# Annexe 1

## Modèle d'autorisation du Fabricant

*[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dument habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre.]*

Date *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*  
Avis d'appel à concurrence No. ...

A : *la Société Nationale d'Eau (SNDE)*

ATTENDU QUE :

*[insérer le nom complet du Fabricant]* sommes fabricant réputé de *[indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l'usine]*.

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour l'Appel à concurrence N° ..... pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants pour les fournitures offertes par le Soumissionnaire ci-dessus pour cet Appel à concurrence.

Signature *[insérer la signature]*

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

En date du \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ *[Insérer la date de signature]*



## Annexe 2

### Autres preuves à fournir pour justifier la bonne qualité des fournitures proposées dans l'offre

Numéro d'ordre	Désignation de la fourniture	Preuve à fournir dans l'offre pour justifier la bonne qualité de la fourniture

**Signature du demandeur**

**(le Directeur bénéficiaire)**



## Annexe 3

### Modèle de garantie d'offre

*[La banque remplit ce modèle de garantie d'offre conformément aux indications entre crochets]*

*[Insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice]*

**Bénéficiaire :***[insérer nom et adresse de la SNDE]*

**Avis d'appel d'offres No. :***[insérer le numéro de l'avis d'Appel à concurrence]*

**Date :***[insérer date]*

**Garantie d'offre no. :***[insérer No de garantie]*

**Garant :***[insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice, sauf si cela figure à l'en-tête]*

Nous avons été informés que \_\_\_\_\_*[insérer le nom du Soumissionnaire]* (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») a répondu à votre appel à concurrence no. \_\_\_\_\_*[insérer no de l'avis d'appel à concurrence]* pour la fourniture de \_\_\_\_\_*[insérer description des fournitures]* et vous a soumis ou vous soumettra son offre en date du \_\_\_\_\_*[insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier de demande de cotation, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre.

A la demande du Soumissionnaire, nous \_\_\_\_\_*[insérer nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de \_\_\_\_\_*[insérer la somme en Ouguiya]*. \_\_\_\_\_*[insérer la somme en lettres]*. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

- (a) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre; ou
- (b) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par la SNDE pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par la SNDE avant l'expiration de cette période, il :
  - (i) ne signe pas le Contrat ; ou
  - (ii) ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Contrat, s'il est tenu de le faire.

La présente garantie expirera (a) si le Contrat est octroyé au Soumissionnaire, lorsque nous recevons une copie du Contrat signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du Soumissionnaire ; ou (b) si le Contrat n'est pas octroyé au Soumissionnaire, à la première des dates



suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Soumissionnaire du nom du soumissionnaire retenu, ou (ii) vingt-huit (28) jours après l'expiration de la validité de l'Offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est régie par les Règles uniformes de la Chambre de Commerce Internationale 2010 (CCI) relatives aux garanties sur demande, Publication CCI no :758.

Nom : *[nom complet de la personne signataire]*Titre*[capacité juridique de la personne signataire]*

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*



## Annexe 4

### Modèle de garantie de bonne exécution

*[Sur demande du Soumissionnaire sélectionné, la banque (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italiques]*

*[insérer les nom de la banque et adresse de la banque d'émission]*

**Bénéficiaire :***[insérer les nom et adresse de la SNDE]*

**Date :***[insérer date]*

**Garantie de bonne exécution no. :***[insérer No]*

**Garant :***[insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice, sauf si cela figure à l'en-tête]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom du Fournisseur]* (ci-après dénommé « le Fournisseur ») a conclu avec vous le contrat no. *[insérer No]* en date du *[insérer la date]* pour la fourniture de *[insérer la description des fournitures et Services connexes]* (ci-après dénommée « le Contrat »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Contrat.

A la demande du Fournisseur, nous *[insérer le nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de ()*[insérer la somme en chiffres. Le Garant doit insérer un montant représentant le montant ou le pourcentage mentionné au Contrat [insérer la somme en lettres].* Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire ne se conforme pas aux conditions du Contrat, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

- La présente garantie prend effet à partir de sa date de signature et restera valable jusqu'à main levée de la SNDE.

La présente garantie est régie par les Règles uniformes relatives aux garanties sur demande de la CCI - 2010, Publication CCI no :758, excepté le sous-paragraphe 15(a) qui est exclu par la présente.

---

*[signature(s)]*

